

LA LETTRE DE XVI^e DEMAÏN

5 juin 1974

56, rue de Passy 75016-Paris

1°2

PERMANENCE TELEPHONIQUE : jeudi de 9 h. à 12 h. 288 37-07
(sauf en périodes de congés scolaires)

vie de l'association ... vie de l'association ... vie de l'association ...

LA REVUE DE XVI^e DEMAÏN - No 4 - "Les Ecoles"

est parue ... mais :

près de 500 exemplaires ont été perdus par les P & T, auprès desquels nous avons fait une réclamation; le résultat de l'enquête menée par cette administration se fait attendre...

des exemplaires de notre REVUE sont à votre disposition au

CENTRE FAMILIAL .

56, rue de Passy

(spécialement les mardi et mercredi matin)

rectificatifs

L'école primaire de la rue DECAMPS nous signale qu'elle a

4 classes de maternelles

et que, pour les enfants portugais, à partir de 6 ans, il y a

le samedi après-midi des cours de langues, histoire et civilisation portugaises

Si d'autres écoles ont des rectifications à apporter aux textes parus dans notre REVUE, qu'elles nous les signalent.

XVI^e DEMAÏN et L'ELECTION PRESIDENTIELLE

Avec 60 autres associations, inquiètes de l'évolution de Paris et de la Région Parisienne, nous avons interrogé les 12 candidats sur la politique qu'ils envisageaient à cet égard. Leurs réponses, nombreuses, ont été publiées, par les soins des associations concernées, dans le MONDE (2 et 4 mai) ainsi que différents articles (quotidiens de Paris, etc.).

Entre les deux tours, a eu lieu une réunion à l'Hôtel PLM pour interroger sur ce même thème les représentants des deux candidats. Nous n'avons pu, faute de temps, vous en avertir; mais voici un bref aperçu des prises de position de M. GISCARD d'ESTAING : il vous permettra de suivre son action. Le texte intégral, ainsi que celui de M. MITTERRAND, sont à votre disposition.

- constituer un ministère autonome chargé de la protection de la nature et de l'environnement, disposant des pouvoirs et de moyens d'action importants;

- assurer la participation démocratique des citoyens et des associations de sauvegarde à la gestion de l'environnement
 - a. en rendant obligatoire la publicité des demandes de permis de construire et des projets de ZAC (zones d'aménagement concertées)
 - b. en rendant obligatoire la participation des associations de sauvegarde de l'Environnement aux commissions chargées d'élaborer les SDAU (schémas directeurs d'aménagement et d'Urbanisme) et les POS (plans d'occupation des sols) et aux commissions des sites.
 - c. en réformant la procédure d'enquête publique.
- améliorer la qualité de la vie dans les villes, en y réduisant les densités excessives, en empêchant la prolifération des tours, en sauvegardant tous les espaces verts urbains, publics ou privés, en établissant un plan de 10 ans pour donner à chaque agglomération au moins 10 m2 de parcs et de jardins publics par personne.
- préserver les agglomérations des excès de l'automobile en donnant priorité aux transports en commun et en entreprenant un effort particulier pour le développement des rues piétonnières.
- interdire toute dérogation aux plans d'occupation des sols ou aux plans d'urbanisme, même par les ZAC.
- réexaminer les grands projets d'aménagement en tenant mieux compte des préoccupations de l'environnement (voie express sur la Rive GAUCHE, super-périphérique, autoroutes à travers la banlieue, etc.)
- pour mettre fin au régime d'exception de Paris, élection d'un maire.

R E U N I O N S

le 2 février : les associations membres de XVIIe DEMAÏN se sont réunies pour mieux se connaître et pour étudier ce qu'elles pouvaient apporter ou retirer de XVIIe DEMAÏN.

le 17 avril : Conseil d'Administration de XVIIe DEMAÏN.

TROIS HABITANTS DE L'ARRONDISSEMENT, adhérents de XVIIe DEMAÏN, ont pris des initiatives qui ont amené :

- la transformation de la rue de l'Annonciation, les jours de marché, en rue piétonnière.
- l'amélioration de l'éclairage de la rue E.-Manuel.
- la présence d'un agent contractuel pour faire traverser ~~l'avenue Foch~~ aux écoliers.

Souhaitons que ces exemples soient suivis par d'autres "citoyens" du 16e ...

UN GROUPE DE QUARTIER SE CONSTITUE dans le triangle compris entre l'avenue Foch et l'avenue de la Grande Armée. Ce quartier isolé, par ces deux grandes avenues, aussi bien du reste du 16e que du 17e, a des problèmes spécifiques à résoudre (écoles, commerces, etc.).

Une première réunion, à laquelle assistaient 9 personnes, a eu lieu le 27 mai. Une première initiative : lancement

Quel espoir ont ces mal-logés : une très longue attente, dans une situation souvent plus que précaire, très peu de chance d'être relogés dans Paris ou en proche banlieue, pratiquement aucune de l'être dans leur quartier où ils ont souvent leur travail, leur famille : on n'a pas construit d'HLM dans le 16e depuis la guerre. Les prix des terrains étant ce qu'ils sont, la Ville ne peut entrevoir la construction d'HLM que sur ceux dont elle est propriétaire : 58, av. Mozart ou l'Îlot Gros-Boulainvilliers. Mais, même si ces 2 projets venaient à réalisation, ils ne couvriraient que 10% des besoins théoriques. Nous en reparlerons.

Signalons l'action du COMITE D'ACTION-LOGEMENT du 16e. Sa contribution, quelle qu'en soit toute sa valeur, ne peut être qu'un modeste palliatif à un problème d'une telle envergure.

Les mal-logés peuvent obtenir tout renseignement concernant les possibilités qui s'offrent à eux et leurs droits, à sa permanence :

113, avenue Victor-Hugo 75116 Paris
le mardi de 19 h. à 20 h.

les associations communiquent ... les associations communiquent ... les

AMITIE JUDEO-CHRETIENNE - la section "Trocadéro-Auteuil" reprendra le cycle de ses conférences après les vacances. Les personnes désireuses d'entrer en contact, pourront recevoir une documentation en s'adressant à :

A.J.C.F. Groupe "trocadéro-Auteuil"
7, rue Le Tasse 75016-Paris

L'A P E I annonce que le Centre d'Aide par le Travail PERCE NEIGE, gérée par elle, se trouvant dans l'obligation de libérer ses locaux, 56, rue de Passy, début juillet, reprendra ses activités le lundi 2 septembre 69, rue Boissière dans une partie des locaux de l'ancienne Ecole paroissiale de garçons, où M. le Curé PERROT veut bien l'accueillir.

le CENTRE DE CONSULTATIONS CONJUGALES du 16e - 56, rue de Passy Aide psychologique aux personnes et aux couples, quelle que soit leur durée de vie commune, en difficulté dans leur vie affective ou sexuelle, crise passagère ou mésentente grave, choix du conjoint, perspective ou décision de divorce...

La conseillère conjugale - tenue au secret professionnel - vous recevra seul ou en couple. Au cours d'un ou plusieurs entretiens elle contribuera à vous faire découvrir la voie d'une meilleure solution à vos problèmes.

Une participation modeste est demandée.

pour prendre rendez-vous, téléphonez l'après-midi

au Centre Social : 527 93-25

chez Mme Renondin : 224 66-68

" Mme Viénot : 527 64-59

d'une pétition pour l'assainissement moral du secteur.

Mme FECHNER 18, rue Lalo 553 41-23

LA COMMISSION 3e AGE recherche pour le cahier d'information qu'elle

prépare pour cette catégorie d'habitants du 16e, des activités susceptibles de convenir à des personnes nouvellement retraitées et plus âgées.

Que les associations ou adhérents de XVIIe DEMAIN qui auraient des suggestions à faire les adressent à :

Mme DECROIX 3, rue Lapérouse 720 60-70

renseignements pratiques ... renseignements pratiques ... renseignements pra

QUE FAIRE DES JEUNES ENFANTS A PARIS EN ETE

Centres aérés réservés aux élèves des écoles primaires de
3 à 14 ans

Prix, cantine + transport, communiqués par la direction de chaque école.

Ecole d'Eté, organisée par le JARDIN D'ENFANTS DES ETATS-UNIS

6, rue Francklin 870 77-18

enfants de 3 à 6 ans

1er juillet au 14 août - 9 h. à 12 h., 13 h.30 à 16 h.30

Prix : 160 Fr par semaine pour la journée complète

possibilité d'arrangement pour la $\frac{1}{2}$ journée.

Renseignements communiqués par :

16e ACCUEIL et INFORMATION

56, rue de Passy 75016-Paris

mardi

mercredi) de 9 h. à 12 h.

VACANCES DES GARDIENS & GARDIENNES D'IMMEUBLES

Beaucoup de gardiens ne peuvent partir, car, malgré les augmentations récentes de salaire, le salaire et l'indemnité de remplacement restent insuffisants pour trouver un remplaçant.

Suggestions pour remédier à cette situation :

- accepter le gardiennage par des étudiants (l'Inspection du travail confirme cette possibilité),
- accepter le remplacement par une concierge voisine,
- accepter un "service réduit" assuré par les gens de l'immeuble

vie du quartier ... vie du quartier ... vie du quartier ... vie du quartier

LES MAL LOGES DANS LE 16e

En août 1972 on dénombrait :

2160 inscrits au fichier des mal-logés pour le 16e

dont 434 prioritaires (moins de 4 m2 par personne)

De l'avis des services sociaux, services d'entraide, ce problème est l'un des plus préoccupants et des plus urgents de l'arrondissement. Les chambres de service, permettant de nombreux dépannages, atteignent actuellement des prix hors de comparaison avec des salaires modestes ou ne sont plus louées.

Qui sont ces mal-logés ? Personnes âgées, familles, étrangers, personnes de passage ou résidents de longue date ? La consultation du Fichier nous a été refusée par une administration toujours couchée sur ses impénétrables secrets ...